

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.033

L'an deux mille vingt-deux, le 22 mars, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 mars 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 mars 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Denis MOALLIC
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Bruno JARROIR représenté par M. Philippe CUSSAC
M. Gilbert THULEAU représenté par Mme Françoise LARRIEU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Mme Madeline TANTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CULTURELLES

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission Culturelle qui s'est réunie le 08 mars 2022, a proposé l'attribution de plusieurs subventions culturelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- ROYAN VIDEO CAMERA CLUB	500,00 €
- CENTRE DE MUSIQUE ET DANSES ANCIENNES (CMDA)	2 000,00 €
- SOCIETE DES AMIS DU MUSEE	1 000,00 €
- GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	1 200,00 €
- JEAN FRED BEUZIER AND CO	600,00 €
- LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER	300,00 €
- RENDEZ-VOUS LITTERAIRES DE ROYAN	2 200,00 €
- COMPAGNIE LA VIE EST AILLEURS	2 000,00 €
- CANT OCEA	500,00 €
- DANSE SWINGING COMPAGNIE	800,00 €
- ACADEMIE DE SAINTONGE	700,00 €
- ARTCAD 17	3 600,00 €
- L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	4 500,00 €
- ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE NOTRE DAME DE ROYAN (ADOR)	2 000,00 €
- LES CHANTEURS DE NOTRE DAME	400,00 €
- ASSOCIATION MARITIME ACADIE CHARENTES (AMAC)	700,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENCO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 mars 2022

Le Maire,
Patrick MARENCO

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

